



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Monastir
Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir



Appel à candidature

Master Professionnel Biologie et Biotechnologies Marines et Aquaculture

Année universitaire 2025-2026

❖ Préambule

L'Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir "ISBM", en collaboration avec des Professionnels du secteur industriel, héberge un Mastère Professionnel en Biologie et Biotechnologies Marines & Aquaculture (créé en 2022-2023). Ce parcours de formation à visée Professionnelle, impliquant des universitaires spécialisés et des professionnels du métier, est axé sur la biologie marine, l'écologie marine, les techniques aquacoles et les biotechnologies marines.

❖ Partenariat

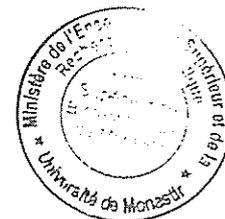
Ce Mastère a été élaboré en partenariat avec des entreprises et des institutions étatiques du secteur professionnel représentées par des gestionnaires d'entreprises, des responsables de direction, des responsables qualité et des directeurs techniques.

❖ Objectif du Master Pro BBMA

L'objectif visé est de former des professionnels ayant des connaissances et des compétences dans les domaines porteurs tels que le fonctionnement et la gestion des écosystèmes marins, les technologies d'élevages aquacoles, la valorisation des ressources marines et des produits et des coproduits de la mer et aquacoles ainsi que la démarche assurance qualité.



❖ . Organisation du Master



I. M1 Tronc commun

Objectifs spécifiques :

- Expliquer les processus écologiques des systèmes marins
- Maîtriser les techniques et les différentes étapes de cultures et de production aquacoles des espèces d'intérêts
- Distinguer les différents modes d'élevage en aquaculture
- Maîtriser les procédures de diagnostic des pathologies et les moyens de traitement des organismes aquacoles
- Analyser les problèmes environnementaux en aquaculture
- Maîtriser les modes d'exploitation et de gestion des ressources marines et halieutiques
- Maîtriser les techniques de transformation et valorisation des produits et co-produits de la mer
- Extraire des biomolécules d'intérêt
- Mettre en pratique la démarche assurance qualité en conformité avec la réglementation environnementale

Les étudiants ayant validé leur première année de master sont amenés à s'inscrire à un parcours du M2. Ce choix s'effectuera en cours de M1 et les étudiants seront accompagnés par le staff enseignant dans leur choix de parcours M2 qui se fera en fonction de leur projet professionnel. Ils auront le choix entre deux parcours :

II. Parcours M2 du Master BBMA

II.1. M2 Parcours Master Professionnel Biologie, Biotechnologie Marines & Aquaculture BBMA

Ce parcours est axé sur l'apprentissage des techniques de production et d'amélioration aquacoles ainsi que sur l'étude, le suivi et la surveillance des milieux marins notamment dans un contexte de changements globaux.

Objectifs spécifiques :

- Analyser les impacts des changements environnementaux sur les écosystèmes marins et l'aquaculture
- Maîtriser les techniques de production et d'amélioration aquacoles
- Acquérir des connaissances sur les modes de gestion intégrée en aquaculture et du littoral
- Maîtriser les outils de surveillance des milieux marins (physico-chimie et biomonitoring)
- Maîtriser les techniques d'échantillonnage
- Analyser un cycle de vie

La durée du stage est de 6 mois.



II.2. M2 Parcours Master Professionnel Co-Construit Biotechnologie Marine & Entrepreneuriat BME

Il est axé sur la connaissance et l'apprentissage des techniques utilisées en biotechnologie marine et sur l'acquisition de connaissance dans les domaines de la création d'entreprise et le management entrepreneurial

Objectifs spécifiques :

- Acquérir des connaissances sur les nouvelles applications en Biotechnologie Bleue
- Expérimenter et tester des principes actifs d'origine marine dans certains domaines d'application (cosmétiques, nutraceutique, agro-alimentaire etc)
- Maîtriser la formulation galénique et agro-alimentaire des produits et coproduits d'intérêts
- Maîtriser et savoir appliquer les textes des normes relatives à la labélisation, certification et l'hygiène des aliments d'origine marine
- Maîtriser les textes des normes relatives à l'accréditation des laboratoires
- Savoir appliquer le système de management environnemental
- Maîtriser le management de projet et le pilotage des processus entrepreneuriaux
- Maîtriser la structuration et l'élaboration du plan d'affaire et l'étude financières des projets



A noter que la durée du stage du parcours BME peut être prolongée de 3 mois supplémentaires (9 mois maximum au total) pour laisser le temps aux étudiants de construire le plan des affaires correspondant à leur projet de stage.

Les plans des études détaillés du Master (M1, M2 BBMA et M2 BME) sont disponibles sur le site web officiel de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir www.isbm.rnu.tn (rubrique Formations/Master)

❖ **Public cible / Profil des candidats**

Ce master est ouvert aux étudiants ayant validé leur licence en Biologie marine, Biotechnologie Marine, Aquaculture, Sciences halieutiques ou aquacoles, Sciences Biologiques (Lic. Sciences de la vie, parcours BOP, MBC ; Lic. Sciences de la vie et Environnement parcours GVB etc) et Biotechnologiques ou diplôme d'ingénieur en Sciences Biologiques et Biotechnologiques ; par exemple des instituts suivants :

- Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir
- Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculture de Bizerte
- Institut Supérieur des Sciences Appliquées et Technologie de Mahdia
- Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet
- Institut Supérieur des Sciences Biologiques Appliquées de Tunis
- Institut Supérieur des Sciences et Technologies de l'Environnement de Borj Cédria
- Institut Supérieur de Biotechnologie de Beja
- Institut Supérieur de Biotechnologie de Sfax
- Institut Supérieur des Biologies Appliquées de Médenine



- Les Facultés des sciences
- La Faculté de Pharmacie de Monastir
- Institut National Agronomique de Tunisie
- Ecole Nationale de Médecine Vétérinaire de Sidi Thabet
- Les Ecoles Polytechniques dispensant des licences/diplômes d'ingénieur en Biologie/Biotechnologie

Ce mastère est également ouvert aux candidats « professionnels » qui justifient d'une expérience professionnelle et dont le profil est compatible avec la formation dispensée par le Master BBMA.

❖ **Capacité d'accueil : 40 étudiants**

❖ **Quotas d'admission**

- 18 candidats (45 %) provenant de l'ISBM
- 18 candidats (45 %) provenant d'autres institutions
- 4 candidats « professionnels » (10%) qui justifient d'une expérience professionnelle et dont le profil est compatible avec la formation dispensée par le Master BBMA.

** Au cas où le nombre de candidats de l'ISBM n'atteint pas le quota fixé (18), le comité de pilotage se réserve le droit d'accepter, selon leur ordre de classement sur la liste d'attente, les candidatures externes sélectionnées.*

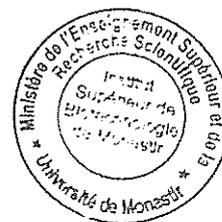
** Au cas où le nombre de candidats provenant d'autres institutions n'atteint pas le quota fixé (18), le comité de pilotage se réserve le droit d'accepter, selon leur ordre de classement sur la liste d'attente, les candidatures des étudiants de l'ISBM sélectionnés.*

** Au cas où le nombre de candidats « professionnels » n'atteint pas le quota fixé (4), le comité de pilotage se réserve le droit d'accepter, selon leur ordre de classement sur la liste d'attente, des candidatures des étudiants de l'ISBM ou provenant d'autres institutions sélectionnés.*

Remarque : Seules les attestations de travail des candidats « professionnels » peuvent servir de justificatif aux absences aux cours, TP, TD.

❖ **Critères de sélection**

- Seuls les dossiers des candidats possédant une licence ou un diplôme d'ingénieur, mentionnés dans la liste ci-dessus, seront retenus.
- Seuls les dossiers complets seront retenus.
- La sélection des dossiers se fait à partir du calcul d'un score qui est détaillé ci-dessous.
- Les candidats ayant choisi ce master en premier choix bénéficieront d'un bonus
- Les candidats membres d'une association ou d'un club bénéficieront d'un bonus



❖ **Modalité de la sélection**

- **1. Calcul du score**

Le calcul du score est effectué par le comité de pilotage du Mastère. Pour chaque dossier complet répondant aux critères de sélection, le calcul du score s'effectuera sur la base de la formule suivante :

$$\text{Score} = \text{SMG} + \text{B} + \text{M} + \text{PR} + \text{BMprinc} + \text{Bclub} + \text{Bchoix}$$



1- SMG = Somme Moyenne Générale = MGL1 + MGL2 + MGLS5

MGL1 : Moyenne Générale première année Licence « ou cycle ingénieur ou diplôme vétérinaire »

MGL2 : Moyenne Générale deuxième année Licence « ou cycle ingénieur ou diplôme vétérinaire »

MGLS5 : Moyenne Générale Licence Semestre 5 « sans PFE » « ou cycle ingénieur ou diplôme vétérinaire Semestre 5 « sans PFE »

2- B : Bonus adéquation du sujet de projet de fin d'étude avec l'intitulé du master (+3 pts)

3- M : Malus de la réussite à la session de contrôle = (-1 pt) pour chaque session

4- PR : Pénalité de redoublement : (-2 pts) pour un 1^{er} redoublement ; (-3 pts) pour le 2^{ème} redoublement. Les candidats ayant redoublé plus de deux fois seront éliminés de la présélection au Mastère.

5- BMprinc : Ce bonus est lié à l'existence de matières principales dans le cursus universitaire du candidat (+0,5 pt par matière) ; ces matières étant considérées comme des prérequis souhaitables à la formation. Les matières considérées sont en relation avec la biologie marine, l'écologie, l'aquaculture et les analyses physicochimiques.

6- Bclub : Un bonus de (+1 pt) sera attribué aux candidats membres actifs d'une association ou d'un club (estudiantin, culturel ou sportif).

7- Bchoix : Un bonus de (+1 pt) sera attribué aux candidats qui auront fait le choix du master BBMA en premier

- 2. Sélection des candidats

Les candidats seront classés selon un score décroissant. Les candidats ayant obtenu le plus grand score, seront sélectionnés en fonction de la capacité d'accueil du mastère et des quotas mentionnés et seront autorisés à s'inscrire dans les délais impartis. La liste des candidats admis sera diffusée, au terme de la sélection, sur le site web officiel de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir www.isbm.rnu.tn

- 3. Inscription des candidats

Les candidats admis devront :

1-Télécharger la demande d'inscription disponible sur le site web de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir www.isbm.rnu.tn et la remplir

2- Se présenter au service de 3^{ème} cycle de de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir avec la demande d'inscription dûment remplie et une photo récente afin de procéder au paiement et finaliser l'inscription.

Le calendrier des inscriptions universitaires sera affiché sur le site web de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir www.isbm.rnu.tn

❖ Modalité de candidature

Le dossier de candidature au complet doit être déposé au bureau d'ordre de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir OU envoyé par la poste en recommandé avec accusé de réception à l'adresse postale de l'ISBM du 18 juin au 12 juillet 2025 « le cachet de la poste faisant foi » :

Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir, Av Taher Hadded, B.P. 74, 5000 Monastir.

Prière d'écrire sur l'enveloppe « Candidature au Master Professional BBMA ».



Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- ✓ Un Curriculum Vitæ complet comprenant la liste des techniques acquises et les formations suivies ainsi que l'éventuelle appartenance à une association ou club culturel, scientifique ou sportif. Il est obligatoire de fournir les justificatifs correspondants,
- ✓ Une lettre de motivation indiquant si le master BBMA est le premier choix (si cette information ne figure pas, aucun bonus ne sera attribué au candidat),
- ✓ Page de garde & Résumé du Projet Fin d'Etude
- ✓ Les photocopies certifiées conformes des diplômes obtenus (y compris le Baccalauréat). *Une attestation de réussite suffira pour le plus récent diplôme obtenu,*
- ✓ Les photocopies certifiées conformes des relevés de notes de l'ensemble des années d'études,
- ✓ Copie de la CIN (ou du passeport pour les non tunisiens),
- ✓ Uniquement pour les candidats « professionnels » : un justificatif de travail

Pr Mohamed Amine Zaouali
Directeur ISBM

